

DOSSIER DE PRISE EN CHARGE / Formation PROFESSIONNELLE

- INTITULE DE LA FORMATION (1) _____
- DATE DE LA FORMATION (1) _____
- LIEU DE LA FORMATION (1) _____

(1) Renseignements sur la fiche d'accueil de la formation

Le financement de la formation (Merci de cocher votre financement)

- prise en charge des frais pédagogiques à titre individuel :
 - établir un chèque de : _____, __€ (prix de la formation – Tarif « individuel ») à l'ordre de « UDPS 83 ».
- prise en charge directe des frais pédagogiques par l'employeur :
 - faire établir un **bon de prise en charge financière** par l'employeur
 - faire établir **une convention de formation** entre l' UDPS 83 et votre employeur
 - établir un chèque **de caution** de : _____, __€ (prix de la formation – Tarif « individuel + 30 €) à l'ordre de « UDPS 83 »
- prise en charge par un financeur par subrogation : prendre contact avec le service formation UDPS 83 afin d'établir un dossier complet. (Délais de deux mois minimum)

La subrogation de financement est le paiement de la formation total et direct au centre de formation par votre OPCA.
 - Si lors de votre inscription vous demandez une subrogation de financement vous devez impérativement nous transmettre un accord de prise en charge de votre OPCA.
 - A l'édition de la facture, si l'accord ne nous est pas transmis, nous vous facturerons directement la somme due.
 - L'accord de prise en charge n'est pas à confondre avec l'accord de remboursement. Effectivement, la plus part de temps les OPCA fonctionnent par remboursement de la formation à l'entreprise.

Adresse et coordonnées:

UDPS 83 - 1221 route de Fabrégas – 17 Lot. Marius Arnaud – 83500 La Seyne sur mer

formation@udps83.com Contacts : BANDINI Jean-François – 06.10.94.55.91

Origine du financement	Cadre de la formation	Réf :
<input type="checkbox"/> La formation est prise en charge par : l'entreprise pour la formation de ses employés		1
<input type="checkbox"/> La formation est prise en charge par : un organisme paritaire collecteur ou (OPCA) ou gestionnaire de fonds de formation (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation, Cap Emploi, AGEFIPH, FAFIH...)	<input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation <input type="checkbox"/> cadre « congés individuels de formation » <input type="checkbox"/> cadre « compte personnel de formation » <input type="checkbox"/> cadre recherche d'emploi <input type="checkbox"/> cadre autre (plan formation, périodes professionnalisation...)	2a 2b 2c 2d 2e
<input type="checkbox"/> La formation est prise en charge par : des fonds d'assurance formation de non-salariés		3
<input type="checkbox"/> La formation est prise en charge par : les pouvoirs publics pour leurs agents	<input type="checkbox"/> Etat <input type="checkbox"/> collectivité territoriale <input type="checkbox"/> Etablissement public à caractère administratif	4
<input type="checkbox"/> La formation est prise en charge par : les pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques	<input type="checkbox"/> instances européennes <input type="checkbox"/> Etat <input type="checkbox"/> conseil régionaux <input type="checkbox"/> Pole-emploi <input type="checkbox"/> Autres ressources publiques	5 6 7 8 9
<input type="checkbox"/> La formation est prise en charge par : la personne à titre individuel et à ses frais		10
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)		



ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE
Par l'employeur, le club ou tout autre organisme financeur

Je, soussigné(e) (nom, prénom) :
En qualité de:
Représentant la structure (Nom ou raison sociale):
N° SIRET : Code APE
Adresse :
Téléphone : E-mail :
Dossier suivi par :

Déclare prendre en charge les frais pédagogiques suivants : (cochez la case correspondante)
Frais pédagogiques sans prise en charge organisme financeur, soit : , €
Frais pédagogiques avec prise en charge organisme financeur, soit 30 € (frais de dossier)
Intitulé de la formation :
qui aura lieu à : ()
duau
Noms – Prénoms candidats(es) :

Ces frais devront être facturés à : (Nom ; adresse et N° siret de l'employeur ou de l'association)
Ou directement à l'organisme financeur si subrogation : (Nom, adresse et N° siret de l'organisme financeur) :
Dossier suivi par :

À l'égard de l'UPDS83, l'employeur reconnaît être débiteur en dernier ressort du coût de l'inscription (qu'il s'engage à régler en signant la présente attestation), dans l'hypothèse où l'organisme financeur n'assurerait pas tout ou partie de son financement, notamment dans le cas d'une assiduité discontinuée ou incomplète du stagiaire. Le paiement de la totalité des droits d'inscription, non encore acquittés six mois après l'action de formation, sera réclamé au réel débiteur.

Le cachet et la signature originaux sont exigés sous peine de nullité de la prise en charge.

Fait à , le

Signature du responsable
(Cachet de la structure ou de l'entreprise)

A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION